

Le rapport de M. Péricaud est lui-même un travail dont l'érudition défie l'analyse. Après avoir examiné et discuté quelques-unes des opinions de M. Monin sur des étymologies plus ou moins contestées, ce rapport vous a fait connaître la conclusion de l'auteur, suivant lequel il n'existe plus qu'un très-petit nombre de monuments des anciens idiomes gaulois, ce qui rend impossible la reconstruction complète du dictionnaire des Druides.

Telles sont, Messieurs, les œuvres de nos correspondants au sujet desquelles des rapports nous ont été présentés ; mais elles ne sont pas les seules qui nous soient parvenues. MM. Achille Millien, Philibert Le Duc, Joseph Carsignol, Paul Guillemot, Sirand, Boullée., Boileau de Castelnau, Charrin, ne nous ont point/oubliés, et la reconnaissance m'obligeait à rappeler au moins leurs noms, en attendant les comptes-rendus promis aux travaux qu'ils ont bien voulu nous adresser.

Parmi les actes de votre vie publique, devrait figurer, Messieurs, le concours annuel auquel vous réservez une récompense académique.

Il est regrettable qu'un seul mémoire nous ait été adressé cette année. — Ce fait doit sans doute être attribué à une publicité tardive et insuffisante, mais il est plus regrettable encore que ce mémoire n'ait point complètement satisfait aux conditions imposées par notre programme.

Le nombre des concurrents est certainement chose désirable, mais il n'est point d'une nécessité rigoureuse. N'attendons, pour décerner le prix, que le tribut d'une véritable science et d'une plume correcte, un tel résul-